

AVIS PUBLIC

Adoption Règlement numéro 136-2014-01 modifiant le Règlement relatif au stationnement 136-2014 – RMH 330

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ, que lors de la séance extraordinaire du 17 décembre 2020 tenue par vidéoconférence, le conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe a adopté le *Règlement numéro 136-2014-01 modifiant le Règlement relatif au stationnement 136-2014 – RMH 330*. Le règlement est disponible et peut être consulté sur notre site internet.

Le présent règlement entrera en vigueur selon la loi.

DONNÉ à Saint-Polycarpe ce cinquième jour de janvier deux mille vingt-et-un.



Anne-Marie Duval
Directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Anne-Marie Duval, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Polycarpe, certifie sous mon serment d'office, avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 5 janvier 2021, entre 11 et 12 heures.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 5 janvier 2021.



Anne-Marie Duval
Directrice générale et secrétaire-trésorière